



Ecole Régionale de Formation Aux Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS
erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr
Tél : 04.76.51.71.88

Association reconnue d'utilité publique loi 1901
Ligue AU.R.A de natation - N° Siret: 828 474 148 00016 – APE : 9312Z
N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69



ERFAN AURA

BREVET FEDERAL EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

Dans le cadre du dispositif "Natation Santé" de la Fédération Française de Natation, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et son ERFAN proposent une formation fédérale d'éducateur Nagez Forme Santé.

Le titulaire du BF ENFS intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **CONCEVOIR** un projet pédagogique adapté à un public spécifique
- **ORGANISER** des activités en vue d'une pratique physique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive
- **INTEGRER** l'activité NFS dans le projet de développement du club
- **IDENTIFIER** les risques potentiels liés à la spécificité des publics
- **ENCADRER** tout public pour le maintien et/ou l'amélioration de son capital santé

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Connaissance de l'environnement et organisation du système de santé publique
- Connaissance des publics en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Apports de connaissances sur les principales maladies chroniques et affections longue durée (cancers, maladies métaboliques, maladies cardio-respiratoires...)
- Connaissance du club et méthodologie de projet
- Construction de séances adaptées et sécurisées

INSCRIPTION

Le candidat doit pouvoir justifier au moment de l'inscription des prérequis suivants :

- Avoir 18 ans
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire a minima du PSE1 à jour de la formation continue
- Etre titulaire au minimum d'un BF3 à jour de la formation continue ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à Finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue
- Etre capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50m

AGREMENT ET LABELLISATION NFS

- Les clubs disposant d'un éducateur certifié NFS peuvent obtenir l'agrément NFS auprès de leur ligue régionale.
- Les clubs disposant d'un éducateur certifié NFS et répondant au cahier des charges de la labellisation peuvent solliciter le label Animation mention Nagez Forme Santé auprès de leur ligue.

LIEU DE FORMATION

- **Creps Auvergne-Rhône-Alpes de VICHY**
2 Route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier



CALENDRIER

Deux semaines :
du 11 au 15 février 2019 et du 25 au 29 mars 2019
Soit un volume horaire total de **68 heures** (63 heures formation en centre : face à face pédagogique, 5 heures formation en centre : pratique avec les formateurs)

CERTIFICATION

Deux épreuves valident l'obtention du BF ENFS :

- 1/ Rédaction d'un dossier portant sur le projet NFS du club, suivi d'une soutenance de 20'
- 2/ QCM portant sur la connaissance des pathologies et oral portant sur la construction d'une séance NFS de 30'.

COÛTS DE FORMATION

Frais pédagogiques : 1200€
Frais d'inscription : 20€

Possibilité de financement OPCA pour les éducateurs salariés.
Les éducateurs bénévoles ou sans financement OPCA peuvent solliciter auprès de l'INFRAN une bourse de 800€ (sur justificatifs).

CONTACT

ERFAN Auvergne-Rhône-Alpes.
Claire Rigoux/Nathalie Blin
Tel : 04 76 51 71 88
erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr